

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Pour honorer la Louisiane

La flamme de vie française allumée en Louisiane il y a trois siècles, brille encore. Son éclat a pu baisser; ce qui est beau c'est qu'elle reste vivante, après tant de difficultés de toutes sortes. Comment la nourrir et lui faire reprendre toute son ardeur? Les Français du Canada et de l'Acadie cherchent réponse à cette question; on est allé en visite chez les Louisianais; ceux-ci nous ont rendu la visite; on échange des correspondances, des publications; on a fait aux gens de la Louisiane des cadeaux: on leur a donné des doctorats honorifiques, en particulier à l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier.

Cet été, l'Université Laval a accordé un diplôme d'honneur à un Louisianais, le Général Campbell Blackshear Hodges, président de l'Université d'État, en Louisiane. M. Hodges n'est pas de descendance française, mais il parle bien le français, il aime la langue et l'esprit français, il s'intéresse à l'Amérique latine; le poste qu'il occupe le rend capable d'exercer une grande influence en faveur de la vie française en Louisiane.

M. Hodges s'est déclaré très heureux de recevoir l'honneur conféré par l'Université Laval.

Décorations

M. Georges Maheux, professeur titulaire de la Faculté des Sciences, a reçu le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. Le Ministère de l'Agriculture a voulu, par là, récompenser M. Maheux pour les vingt-cinq années de bons services qu'il a rendus à la cause de l'agriculture, à la science canadienne.

On se souvient que M. Georges Maheux a reçu l'année dernière la médaille du Mérite diocésain, pour services signalés rendus à la religion.

Ces honneurs, d'ordre religieux et d'ordre civil, sont bien mérités; nous en félicitons celui qui les reçus.

M. Cyrille Vaillancourt, docteur de l'Université Laval, a aussi reçu le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole; nous lui offrons nos félicitations.

Modifications aux règlements

Le Conseil de l'Université a modifié les règlements des examens pour le baccalauréat et pour la licence en droit (séance du 14 mars 1941); ceux qui concernent la nomination des assistants dans les services hospitaliers relevant de la faculté de médecine (séance du 18 avril 1941); ceux qui s'appliquent à l'École de Pharmacie, pour l'obtention de la licence et du doctorat (séance du 18 avril 1941); ceux des écoles d'infirmières (13 mai 1941).

Nominations

Le Conseil de l'Université a nommé professeurs titulaires :
à la Faculté de Droit, M. Fernand Choquette, en procédure civile théorique; M. Antoine Rivard, en procédure civile pratique (13 mai 1941);

à la Faculté de médecine, MM. les docteurs Paul Painchaud, en clinique d'oto-rhino-laryngologie à l'Hôtel-Dieu; Robert Mayrand, en clinique de dermatologie; Émile Gaumont, en dermatologie théorique; Sylvio Leblond, en histoire de la médecine; Richard Lessard, en thérapeutique; Donat Lapointe, en clinique de pédiatrie. Ont été nommés agrégés: MM. les Docteurs C.-A. Painchaud, L.-P. Roy, Jean Lacerte, Pierre Jobin, Jean-Paul Dugal, Fernando Hudon, Guy Drouin;

à la faculté des Arts, M. Émile Cliche, titulaire de chimie pharmaceutique, pour l'École de Pharmacie (13 mai);

à la faculté d'Agriculture, MM. Elzéar Campagna, titulaire en botanique, Maurice St-Pierre, titulaire en Zootechnie; agrégés, MM. Albert Sirois, Amédée Giasson, Joseph Chevette (6 juin).

M. l'abbé P.-C. Desrochers, longtemps professeur à la faculté des Arts pour l'École de musique, a été nommé professeur émérite (13 mai).

A la faculté de droit, le Recteur a confié des cours aux professeurs suivants: Me Louis St-Laurent, droit constitutionnel; Me Onésime Gagnon, droit municipal et scolaire; Me Paul-Henri Bouffard, une partie du droit commercial; Me Marie-Louis Beaulieu, législation ouvrière; Me Louis-Philippe Pigeon, une partie du droit constitutionnel.

A la faculté de philosophie: ont été chargés de cours, M. Émile Simard, la philosophie de William James et de John Dewey; M. Emmanuel Trépanier, métaphysique.

Collège affilié

Le Séminaire Montfortain, dirigé par les Pères de la Compagnie de Marie, dits Montfortains, à Papineauville (pour les Lettres), et à Eastview (pour la Philosophie et les Sciences), a été affilié pour le cours secondaire (13 mai).

Bureaux de direction

Les divers bureaux de direction dans la faculté des arts ont été confirmés; les seuls changements sont ceux-ci: dans le bureau de l'école de pharmacie M. Émile Cliche remplace M. le docteur Rosaire Gingras; dans celui de l'école de musique, M. l'abbé Albert Roy remplace M. l'abbé P.-C. Desrochers comme président (13 mai).

Les cours de médecine et la guerre

Le Conseil de l'Université a résolu de modifier les horaires des cours de médecine de façon à faire donner les cours en quatre années, au lieu de cinq, afin d'assurer aux armées le nombre suffisant de médecins (6 juin).

Archives

Des chercheurs sont venus des États-Unis, pendant l'été, pour consulter nos archives; M. Mason Wade, qui prépare une biographie de Parkman; Sister M. Josepha, de l'Université Marquette, à Milwaukee (Wisconsin), qui prépare une thèse de doctorat sur l'histoire du Wisconsin; le Révérend

Père Sullivan, du Boston College, qui s'occupe de l'histoire des Jésuites; M. l'abbé Gilbert Leduc, du St-John's Seminary à Brighton, Mass., qui fait une étude sur Washington et Jumonville; et d'autres.

Élections à l'ACFAS

M. Georges Bouchard, professeur à la Faculté d'Agriculture, élu premier vice-président; M. A.-O. Dufresne, professeur à la Faculté des Sciences, élu second vice-président; M. Joseph Risi, de la même faculté, réélu secrétaire-conjoint.

Comment se renseigner ?

Pour connaître l'Université Laval il faut lire ses *annuaires* et s'abonner à la revue universitaire *Le Canada français*.

Les annuaires

D'abord l'annuaire *général*; celui de l'année 1941-1942 (no 85) se compose de 318 pages d'un texte fin et compact, qui abonde en renseignements de toutes sortes. Un plan topographique, avec légende explicative, vous permet de vous orienter facilement dans ce qui, autrement, serait un véritable dédale. Une liste alphabétique des membres du personnel de l'Université et des divers bureaux fournit l'adresse postale et téléphonique, pour le bureau et pour la maison privée de chacun des professeurs et administrateurs. Dans les « renseignements généraux » (pp. 9-38) vous trouverez des notions utiles sur la constitution et sur les règlements de l'Université, sur les grades conférés, sur les droits à acquitter. Vous verrez ensuite la composition du conseil supérieur et celle du conseil général de l'Université, la liste des recteurs et des secrétaires, depuis la fondation de l'université en 1852 (pp. 39-42). Un coup d'œil sur les pages 43-45 vous apprendra les générosités dont Laval fut l'objet de la part du bon vieux Séminaire de Québec, des souscripteurs aux fêtes du cinquantenaire en 1902, de l'« Aide à Laval », de l'État (province de Québec), des Chevaliers de Colomb, de Sir William Price, de l'Honorable Georges-Élie

Amyot. Liste incomplète, car une foule de citoyens, laïcs et ecclésiastiques, des anciens élèves aussi, ont fourni de l'argent pour équiper les laboratoires, des meubles et des livres pour mieux installer les bibliothèques; la liste, pour 1940-1941 comporte le nom de huit bienfaiteurs. Tout cela est fait pour vous mettre l'eau à la bouche! La liste des fondations, des bourses, des prix (pp. 46-49) est instructive. Si l'organisation financière de l'université vous intéresse, lisez ce qui concerne le Syndicat financier (pp. 50-55). Les musées de l'Université sont riches; vous les connaîtrez mieux en lisant les pages 56 à 71. Des organisations comme le *Cercle universitaire* et la *Maison des Étudiants* méritent d'être connues (pp. 72-73). La Bibliothèque générale figure aux pages 74-82; la liste des dons qu'elle a reçus l'année dernière montre que le public n'oublie pas l'Université dans ses largesses. Consultez aussi le tableau des professeurs groupés par facultés (pp. 83-121), l'organisation des facultés et écoles (pp. 122-195), la liste des étudiants (pp. 196-240) complétée par de grands tableaux synoptiques qui donnent une fort bonne idée de la vie à l'université. Voilà donc tout ce qu'il faut pour vous renseigner.

Mais cet annuaire *général* ne dit pas tout; pour connaître telle faculté ou telle école en particulier il faut consulter les annuaires spéciaux, qui sont ceux de Théologie (76 p.), de Droit canonique (44 p.), de Philosophie (72 p.), de Droit civil (46 p.), de Médecine (140 p.), de Lettres (62 p.), de Sciences (94 p.), d'Agriculture (56 p.), de Commerce (168 p.), de l'École d'Arpentage et de Génie forestier (74 p.), de l'École des Gradués (102 p.), du cours secondaire classique pour les garçons (166 p.), pour les jeunes filles (160 p.), du cours secondaire, degré *high school* (38 p.), des cours d'été (46 p.), de l'École des Sciences sociales (26 p.); au total on obtient près de 1700 pages, illustrées.

On ne pourra donc pas dire que l'Université Laval méconnaît le prix de la publicité; la publication des annuaires constitue un gros item dans le budget annuel; mais ce n'est pas de l'argent perdu, car ces publications vont dans les bibliothèques publiques et dans celles des universités du Canada et des États-Unis, dans les centres de tourisme. Il reste le public du Québec, du Canada français; c'est à lui de

vouloir connaître Laval; il suffit d'écrire au Secrétariat général pour demander telle de ces publications, et pour faire autour de vous une publicité discrète, ou ouverte, selon les cas.

De son côté la revue universitaire *Le Canada français* constitue un bon moyen de publicité dont bénéficie l'Université. Cette revue forme en moyenne un millier de pages par année; la chronique de Laval et celle des anciens élèves occupent environ un dixième de la revue et mettent sous les yeux du public les faits les plus importants de la vie de l'Université. Parmi les articles ordinaires, tous ceux qui sont signés du nom d'un professeur peuvent porter au loin le bon renom de Laval. Ici aussi l'administration consent des sacrifices pécuniaires pour maintenir une revue d'idées et de documents; la clientèle pour un périodique de cette sorte est forcément limitée; si au moins nous l'avions toute! Regardez dans tel ou tel salon: vous y verrez quantité de revues américaines; fort bien, si on veut; mais pourquoi ne pas donner son patronage au *Canada français*? Un peu moins d'argent aux publications de langue anglaise, un peu plus à celles de langue française, et vous aurez fait un beau geste. Connaissez votre université, faites-la connaître; opposez-vous aux calomnies, aux médisances; attirez à Québec des étudiants: Laval a fait assez de sacrifices pour le bien public, reconnaissons-le et rendons-lui ce bien en lui faisant bonne publicité.

LAVAL.